

un infinitif, 616. — Dans quel cas ce verbe demande le subj., 669.

PRÊTE-NOM ; son pluriel, 196.

PRÉTÉRIT ; combien on en distingue, 446 et 656. — Quel temps on forme avec le prétérit défini, 500. — De quoi sert le prétérit défini, 656 ; — le prétérit indéfini, *ibid.* — Dans quel cas on se sert du prétérit défini, *ibid.* ; — du prétérit indéfini, *ibid.* — Différence remarquable entre le prétérit défini et le prétérit indéfini, 657. — Ce qu'exprime le prétérit antérieur, et en quoi il diffère du prétérit défini et indéfini, 658. — Ce qu'exprime le prétérit du subj., 664. — A quels temps de l'indicatif correspondent le prétérit défini et le prétérit indéfini, 686 à 692. — Quand deux verbes sont unis par la conj. *que*, à quel temps de l'indic. correspondent le prétérit défini et l'indéfini, 687. — A quel temps du subj. ils correspondent, *ibid.* — Orth. de la 3^e personne sing. du prétérit défini, 958.

PRÉVALOIR ; sa conjug., 546. — Son subj., *ibid.* — Sa signification comme verbe neutre et comme verbe pron., *ibid.* — Son vrai régime comme verbe neutre, *ibid.*

PRÉVENIR ; son auxiliaire, 540.

PRÉVÔTAL ; son pluriel au masc., 236.

PRIER ; sa conj., 516. — Préposit. que demande ce verbe devant un infin., 633. — Différence entre *prier à dîner*, et *prier de dîner*, 609, 1230.

PRIMATIAL ; si cet adjectif a un pluriel au masculin, 245.

PRIMEVÈRE ; son genre, 134, note 110.

PRIMITIFS (*Temps*) ; ce que c'est ; combien on en distingue, 446 et 499.

PRIMORDIAL ; s'il a un pluriel au masculin, 244.

PRINCIPAL ; s'il a un pluriel au masculin, 236.

PRINTANNIER ; son emploi au fig., 1230.

PRISON ; son emploi au figuré, 1231.

PRISONNIER ; s'il se dit en parlant des choses, 1231.

PRIVATIVEMENT ; place et rég. de cet adv., 818 et note 413.

PRIX ; si on le dit en bonne et en mauvaise part, 1231.

PROCHE ; si l'on peut se dispenser d'employer *de* à la suite de cette préposition, 796.

PROCHES ; emploi de ce subst., 165, note 209.

PRODIGE ; son emploi sans régime et avec régime, 301.

PROFANER ; son emploi, 1232.

PROJETER ; son orth., 511.

PROLONGER ; PROROGER ; leur véritable signification, 1232.

PROMENER (*Se*) ; sa conjug., 497. — S'il faut écrire *promènes-toi*, 497, note 360. — Dans quel cas on l'écrit avec un accent grave, *ibid.* et 512. — Si l'on peut dire *allons promener*, 1232. — S'il peut être suivi d'un régime direct, 1232.

PROMETTRE, SE PROMETTRE ; prépos. que demande ce verbe devant un infin., 633. — Mauvais emploi de ce mot, 1139.

PROMOUVOIR ; temps en usage, 544, 546.

PROMPT ; son rég., 301.

PRONOMINAUX (*Verbes*) ; quels sont ces verbes, et comment on les divise, 452. — Ce que c'est que les verbes pron. *accidentels*, *ibid.*, — *essentiels*, *ibid.* — Liste des verbes pron. *essentiels*, 453. — Liste des verbes pron. *accidentels*, qui, par la nature de leur signifi., peuvent être considérés comme verbes pronom. *essentiels*, 453. — Si dans ces verbes le second pronom n'est pas toujours régime direct, 452. — Si l'auxiliaire *être* dans les temps composés de ces verbes tient lieu de l'auxiliaire *avoir*, 453 et 465, note 319. — Leur conjug., 496. — S'il faut écrire *promène-toi* ou *promènes-toi*, 497, note 360. — Voy. le mot *Verbe* et le mot *Participe*.

PRONOMS ; ce que c'est et leur usage le plus ordinaire, 310. — Avantage dont ils sont, *ibid.* — Leur division en Pronoms proprement dits, et en Adj. pronom., 311.

Des *Pronoms personnels* ; leur fonction, 312. — Leur place, 312, 316, 318, etc. ; — Voy. *je, moi, me, nous, tu, toi, te, vous, il, ils, lui, elle, eux, leur, se, soi*.

Des *Pronoms possessifs* ; leur fonction, 339 et suiv. — Voy. *le mien, le tien, le sien, le nôtre*, etc.

Des *Adjectifs pronom. possess.* ; leur fonction, 342 et suiv. — Voy. *mon, ton, son, notre, votre, leur*.

Des *Pronoms démonstrat.* ; leur fonction, 349 et suiv. — Voyez *ce, celui, celle, celui-ci, celle-ci, celui-là, celle-là, ceci, ceux, celles, ceux-ci, celles-ci, ceux-là, celles-là*.

Des *Adjectifs pronom. démonstr.*, leur fonction, 364. — Voy. *ce, cet, cette, ces*.

Des *Pronoms relat.* ; leur fonct., 364 et

suiv. — Voy. *qui, que, quoi, lequel, dont, où, le, la, les, en, y*.

Des *Pronoms indéfinis*, leur fonction, 393 et suiv. — Voyez *on, quiconque, quelqu'un, chacun, autrui, personne, l'un l'autre, l'un et l'autre, tel, tout*.

Des *Adjectifs pronom. indéf.* ; leur fonction, 415 et suiv. — Voyez *chaque, quelconque, nul, aucun, pas un, même, plusieurs, tout, quel, quelque*.

Des expressions qui *ce soit, quoi que ce soit, quoi que*, 434.

De la *Répétition des pronoms*. Voyez le mot *Répétition*.

Règle applicable à tous les pronoms, 437.

Où se met le Verbe quand il se rapporte à plusieurs sujets de différ. pers., 578 ; — lorsque deux sujets réunis par la conjonc. *ou* sont des pron. de différ. pers., 580. — Place des Pronoms régimes, 651.

PRONONCIATION des voyelles pures et simples, et principalement de l'e muet, 5 et 8 ; — des voy. combin. entre elles, et principalement de la combinaison *ai*, 17 ; — des voy. nasales, 20 ; — des diphthongues, 25 ; — des consonnes, selon leur son propre ou leur son accident., soit au commencement, soit au milieu, soit à la fin des mots, 36 et suiv. — S'il n'est pas nécessaire, pour bien lire et pour bien parler, d'observer les syllabes longues et les syllabes brèves, 78. — Règles relatives à la prononc. de la *déclamation*, de la *lecture*, et de la *conversation*, 86 et suiv. — Si la prononc. de la *conversation* ne souffre pas une infinité d'hiatus, 90. — Si les lettres finales *n, d, s, t, x, z*, se prononcent, dans les substant., de même que dans les adject., 20, 40, 68, etc.

PROPICE ; son régime, 280.

PROPORTIONNEMENT ; si cet adv. peut être suivi d'un rég., sa place, 818, note 413.

PROPOSER (*Se*) ; V. pronom. cas où il faut le faire accorder ; cas où il ne le faut pas, 741.

PROPOSER, SE PROPOSER ; prépos. que demande ce verbe suivi d'un infinitif, 634.

PROPOSITION ; ce que c'est, 440, note 284. — De quoi elle est composée, *ibid.* — Ce que c'est qu'une proposition *principale*, une proposition *incid.*, *ibid.* — V. le mot *Subjonctif*, pour savoir dans quel cas on met à ce mode le verbe de la propos. subord.

II.

ou incidente, quand on supprime la proposition principale, 679.

PROPRE ; sa signifi., placé avant ou après son subst., 272.

PROPRE A, PROPRE DE, PROPRE POUR ; leur emploi, 1233.

PROROGER ; Voy. *Prolonger*.

PROSODIE ; sa définition et ses propriétés ; 78 et 85. — Ce qu'il est nécessaire d'observer pour bien lire et pour bien parler, *ibid.* — Utilité réelle de la Prosodie, 86.

PROTESTER ; prépos. que demande ce verbe devant un infinitif, 634.

PROVERBIAL, PROVINCIAL ; s'ils ont un pluriel au masculin, 244, 245.

PROVINCE ; si les noms de provinces s'écrivent par une grande lettre, 963.

PROVOQUER ; préposition que demande ce verbe devant un infin., 616.

PRUNE DE REINE-CLAUDE ; prononc. du mot *clau*, 37. — Voyez *Reine-Claude*.

PUER ; orth. actuelle de ce verbe, 509. — Si ce terme peut s'employer dans une ode, *ibid.*, note 361.

PUDEUR ; s'il a un pluriel, 153. — Son emploi dans le style noble, 1234.

PUISQUE ; si on élide touj. l'e final de ce mot, 977.

PUISSAI-JE ; si cette orthog. est bonne, 313 et note 270.

PULMONIQUE ; son étym. et son emploi, 1235.

PUNIR ; préposition que demande ce verbe, devant un infinitif, 634.

PYRAMIDAL ; s'il a un pluriel au masculin, 244.

Q

Q ; son genre, 35, et 1235. — Sa prononc. *au commencement, au milieu, et à la fin des mots*, 60. — Si *q* se redouble, 61, et 952.

QU ; sa prononc. et son usage au commencement ou dans le corps d'un mot, 61. — Dans quel cas *qu* se conserve dans toute la conjug. d'un verbe, 961.

QUADRACÉSIMAL ; si cet adj. a un pluriel au masculin, 245.

QUADRATURE ; term. de géom. et terme d'horlog., leur prononc., 61, 62.

QUADRIGE ; sa prononc., 61. — Son genre, 129.

QUADRILLE ; sa prononciat. , 62. — dans quel cas fém. , 111.

QUADRUPLE ; sa prononciat. , 61.

QUAKER ; sa prononciat. , 63.

Qualités qui contribuent à la perfection du langage et du style, 1027 à 1039. — V. *Barbarisme, Solécisme, Disconvenance, Equivoque.*

QUAND ; ce qu'il signifie, employé comme conjonct. , 896, 921. — Son emploi , 897, 902, 921.

QUAND, LORSQUE, ALORS QUE, DÈS LORS QUE ; signifie de chacun de ces adverbes, 888. — Si *quand*, employé au premier membre d'une période, demande toujours un *que* au second membre, *ibid.* — S'il s'emploie pour *lors même, quand même, supposé que*, 888. — Si, dans ces acceptions, *lorsque* peut s'employer pour *quand*, *ibid.* — Dans quel cas *quand* et *lorsque* sont identiques, *ibid.* — Si *alors que* pour *lorsque* est bon dans la prose, 889.

QUAND ET QUAND, véritable orthogr. de cette express. , et son emploi, 810.

QUAND, QUANT ; leur signif. , et dans quel sens l'un est préférable à l'autre, 889.

QUANQUAM, QUANQUAN ; leur pron. , 61, 62.

QUANTES ; son emploi, 1235.

QUANTITÉ ; ce qu'elle exprime, et nécessité de l'observer, 79. — Comment on mesure la durée des syllabes, 80. — Règles générales sur la Quantité, 81. — Tables d'homonymes, 83.

Si, après le mot *quantité*, collectif partit, suivi d'un subst. , il faut faire usage du singulier ou du pluriel, 591 et suiv.

QUART ; si ce nom de nombre prend le pluriel, 1235. — *Quart*-d'heure de Rabelais, *ibid.*

QUART EN SUS ; ce que signifie cette expression en terme de finance, 812.

QUARTAUT, IN-QUARTO ; leur prononciat. , 61, 62.

QUARTIER - MAITRE , QUARTIER - MESTRE , leur pluriel, 196.

QUASI-CONTRAT, QUASI-DÉLIT ; leur plur. , 159, 160, 196.

QUATERNE, QUATERNAIRE ; QUATRAIN ; leur prononc. , 61, 62.

QUATRE-VINGTS ; s'il doit s'écrire ainsi, 306, 981.

QUATRE YEUX ; observat. sur la prononc. de cette locution, 1235.

QUATRIENNAL ; s'il a un pluriel au masculin, 244.

QUATUOR ; sa prononc. , 61. — son orth. au plur. , 155, 161.

QUE ; combien on distingue de *que* pronom, 375 et suiv. — Emploi du *que* absolu, et du *que* relatif, 376. — Pourquoi il est essentiel de le distinguer du *que* conjonct. , 376 et 730, note 397. — Quand on doit le répéter, 437. — Si, lorsque la propos. subord. est liée à la propos. principale par le relatif *que*, on doit touj. faire usage du subj. , 673.

Si *que* mis à la suite d'un grand nombre de conj. est la cause pour laquelle on fait usage du subj. , 676, note 389. — Si un participe précédé d'un *que* rel. , et suivi immédiatement de la conj. *que* et d'un verbe, est toujours invariable, 765. — Si *que* de, suivi d'un subst. , peut être avec ce subst. le régime direct d'un verbe, et alors si cette expression peut donner lieu à l'accord du participe , 730, note 397 ; 769.

QUE adverbe ; règle relative à *que* mis pour *combien*, 838.

Que conjonction. Cas où *pas* ou *point* se supprime après la conjonct. *que*, 875. — Cas où *pas* ou *point* ne se supprime pas, 876. — Divers emplois de la conjonct. *que*, 917. — Sa fonction la plus ordinaire, 918. Si elle sert dans la compar. , *ibid.* ; — dans les phrases négat. , *ibid.* ; — à marquer un souhait, un commandem. , 918 ; — quand cette conjonct. se met pour *afin que*, 919 ; pour *depuis que*, *ibid.* ; — pour *lorsque, quand, si*, *ibid.* ; — si elle se joint à beaucoup de conjonctions, prépositions, adverbes, 920.

QUEL ; emploi de cet adjectif pronominal indéfini, 429. — S'il se joint à un pronom, 430. — S'il demande que le verbe de la proposit. subord. soit mis au subj. , 676. — Dans quel cas *quel* suivi d'un subst. est avec ce subst. rég. direct du verbe qui est à la suite, 730, note 397. — Dans quel cas il n'est que sujet, *ibid.*, note.

QUELCONQUE ; sens de cet adject. pronom. employé avec une négat. , 416. — S'il sert aux deux genres, *ibid.* ; — s'il a un plur. , et où il se place, 417. — Son emploi sans négat. , et ce qu'il signifie, *ibid.*

QUELQUE ; emploi de cet adjectif pronominal indéfini, dans le sens de *aliquis* des Latins, 430 ; — dans le sens de *circiter*,

ibid. — Si *quelque* demande que le verbe de la propos. subord. soit mis au subj. , 676. — Cas où on élide l'e final de *quelque*, 977.

QUELQUE QUE, QUEL QUE ; emploi de *quelque* joint à un subst. seul, ou accompagné de son adject. , 431 ; — suivi d'un adject. seul ou d'un adv. , 432 ; — suivi d'un verbe, *ibid.*

QUELQUE, TOIT ; différence qui existe entre ces deux express. , 433.

QUELQUE CHOSE ; son genre, 1236. — Dans quel cas il est fém. , 1237. — Si ce mot peut être suivi de la prépos. *de*, 1237.

QUEL QUE, TEL QUE ; prendre garde de confondre ces deux express. , 433.

QUELQU'UN ; signifie de ce pronom indéfini employé absolument, 399 ; — employé relativement, 400.

QU'EN DIRA-T-ON ; son plur. , 196.

QUER ; si lorsque l'inf. d'un verbe a cette termin. , les lettres *qu* se conservent dans toute la conjug. de ce verbe, 961.

QUÉRIR, temps en usage, 536.

QUESTURE ; sa prononc. , 61.

QUI ; sa fonction, 365. — Pourquoi on l'appelle pronom relat. , 366. — Sa propriété, *ibid.* — Emploi de *qui* pronom absolu, *ibid.* et 1238 ; — de *qui* pronom relatif, comme sujet et comme régime, 367. — Dans quel cas *qui* doit être préféré à *lequel*, 367. — V. *Lequel*. — Dans quel cas on ne doit pas le faire précéder d'une prépos. , *ibid.* — Emploi de *à qui*, 367. — Si le pronom *qui* doit prendre le nombre et la personne de son antécédent, 368. — S'il faut dire : *Il n'est que moi qui s'intéresse*, ou *qui m'intéresse*, 368. — *Vous parlez comme des hommes qui entendent la matière*, ou *comme des hommes qui entendent la matière ; nous étions deux qui étions*, ou *qui étaient du même avis*, 370, 372. — A quelle personne doit se mettre le verbe, lorsque c'est un nom propre qui précède le relatif *qui*, 372 ; — lorsque la phrase est interrog. , 374 ; — nég. , *ibid.* ; — lorsque le nom propre est précédé du déterminatif *ce*, *ibid.* — Emploi de *qui* sujet, 374 ; — Cas où il se répète, *ibid.* — Si à *qui* se dit des choses, 380. — Quand la proposit. subord. liée à la proposit. princip. par le pronom *qui*, doit être mise au subjonct. , 673.

QUICONQUE ; si ce pronom indéfini a un plur. , 398. — Son usage, *ibid.* — Si lors-

que *quiconque* est employé dans le premier membre d'une phrase, on peut faire usage de *il* dans le deuxième membre, *ibid.* — Si ce pronom masc. peut être suivi d'un adj. fém. , 399.

QUIDAM ; sa prononc. , 57. — son pluriel, 159.

QUINCAILLERIE, si c'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, 1238.

QUINQUENAL ; son plur. au masc. , 236.

QUINTE-CURCE, QUINTILIEN ; leur prononc. , 61.

QUINTETTO ; sa prononc. , 61. — son pluriel, 161.

QUINTIDI, QUINTUPLE ; leur pron. , 61.

QUINZE-VINGTS ; s'il s'écrit ainsi au sing. , 189, 981.

QUIPROQUO ; son orth. au plur. , 155, 159.

QUI QUE CE SOIT, QUOI QUE CE SOIT ; emploi de ces deux express. avec ou sans négat. , avec ou sans préposit. , 434, 435, 676. — Si elles demandent la négat. , 846.

QUITUS ; sa prononc. , 61.

QUI-VA-LA ; son orth. au pluriel, 196.

QUOI ; pronom absolu et pronom relatif ; son emploi, 376. — Dans quel cas ce pronom doit toujours être préféré à *lequel*, 377. — Dans quel cas il signifie *quelque chose que*, 378. — Son emploi, 435.

QUOIQUE ; signifie de cette conjonction et quel mode elle régit, 676, note 389 ; 921. Si on peut l'unir à des participes prés. , 922. — Si on peut la répéter, *ibid.* — Cas où l'e final de *quoique* s'élide , 977.

QUOIQUE, QUOI QUE ; leur signif. différente et leur emploi, 435 et 921.

QUOI QUE CE SOIT ; emploi de cette express. , 435. — Si elle demande que le verbe de la proposit. subordonnée soit mis au subj. , 676.

QUOLIBET ; son orth. au plur. , 155, 161.

R

R ; son genre, 35 et 1238. — Sa prononc. au commencement, au milieu et à la fin des mots, dans *mercredi, monsieur, Alger, altier, léger* et les infins. des verbes en *er*, 62, et suiv. , 1068. — Si quand *r* est suivi d'une voyelle il se prononce toujours, 64. — Sa prononc. en cas de redoublement, 65. — Dans quels mots il se redouble, 952.